



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00671

Numéro SIREN : 798 102 430

Nom ou dénomination : MI-CH

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2017 sous le numéro de dépôt 4176

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
20 boulevard du Lycée
Business Center
74006 ANNECY CEDEX

V/REF :

N/REF : 2013 B 671 / 2017-B-4176

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 07/07/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2015.

Concernant la société

MI-CH
Société à responsabilité limitée
189 route de Saint-Julien
74520 Valleiry

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4176 le 07/07/2017
R.C.S. THONON 798 102 430 (2013 B 671)

Fait à THONON-LES-BAINS le 07/07/2017,
L'un des Greffiers Associés



COPIE CONFORME

MI-CH

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 189 route de Saint Julien – 74520 VALLEIRY

798 102 430 RCS THONON-LES-BAINS

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016

Conformément à l'article L. 223-19 du code de commerce, la gérance doit présenter un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés, ou passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de la société.

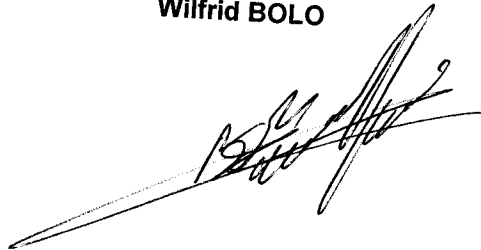
Chaque convention est soumise à votre approbation. Le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Au titre de l'exercice écoulé, sont intervenues ou se sont poursuivies les conventions suivantes :

1. Le compte-courant de Monsieur et Madame PIERROZ s'élevait au 31/12/2015 à la somme de 30 000 euros, ledit compte n'ayant pas été rémunéré.
2. La société VSA VICKINGS SA, associée, est titulaire d'un compte-courant ouvert dans les comptes de la société dont le montant au 31/12/2015 s'élevait à la somme de 31 832,10 €, ledit compte n'étant pas rémunéré.

Il est ici précisé que les comptes courants d'associés ont fait l'objet de diverses conventions depuis le 1^{er} janvier 2016, lesquelles ont été mentionnées dans le rapport de gestion.

Le gérant,
Wilfrid BOLO



Désignation de l'entreprise : Société MI-CH SARL Néant *

Adresse de l'entreprise : 189 route de St Julien 74520 VALLEIRY

Numéro SIRET : 79810243000013

Durée de l'exercice en nombre de mois : 15 Durée de l'exercice précédent : 11

				Exercice N clos	Exercice N-1 clos
				31/12/2015	30/09/2014
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds comm.ercial *	239 312		239 312	239 312
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
		84 437	24 560	59 876	68 855
STOCKS	Immobilisations financières * (1)	040	042		
		160			160
	Total I (5)	044	048		
		323 909	24 560	299 348	308 327
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
ACTIF CIRCULANT	Marchandises *	060	062		
		3 620		3 620	4 746
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
CAPITAUX PROPRES	Autres * (3)	39 786	076	39 786	34 204
	Valuers mobiliers de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
		3 554		3 554	14 447
	Charges constatées d'avance *	092	094		
CAPITAUX PROPRES		4 165		4 165	1 878
	Total II	096	098		
		51 125		51 125	55 276
	Total général (I+II)	110	112		
		375 033	24 560	350 473	363 603

PASSIF

		Exercice N NOT 1	Exercice N-1 NOT 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	6 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserves légales	126	600
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserves relatives à l'achat d'ouvrages originaux d'artistes vivants *)	131	
		132	6 983
	Rapport à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(67 893)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(54 310)
CAPITAUX PROPRES	Provisions pour risques et charges	144	
	Total II	154	13 583
CAPITAUX PROPRES	Emprunts et dettes assimilées	156	224 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	54 250
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	61 832
		172	126 396
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	404 784
	Total général (I + II + III)	180	350 473
			363 603

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	105 343
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût d'acquisition des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 649
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix d'achat hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant ce tableau figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 S. plus

bis du Code Général d'Impôts)

Désignation de l'entreprise Société MT-CH SARL

Page 5

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice clos le		Néant		
		13 1 1 2 2 0 1 5		13 0 0 9 2 0 1 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	440 058	
	Production vendue { biens intracommunautaires } dont export et livraisons		215	214		
	Services *		217	218	21 502	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	19 994	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	10 942	
					231	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	472 501	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	197 666	
	Variation de stock (marchandises) *			236	1 126	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	(8)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges financières *: (dont crédit bail : - mobilier 12 868 - immobilier)			242	126 082	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 615	244	4 148	
	Rémunérations du personnel *			250	126 894	
	Charges sociales (cf. annexe 380)			252	34 356	
	Dotations aux amortissements *			254	15 628	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1 104	
		260			625	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	506 997
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(34 495)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	3	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	9 072	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	24 329	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
					948	
				310	(67 893)	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					7 583	
B - RÉSULTAT FISCAL		Report du bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				314	67 893	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				316		
Provisions non déductibles *				318		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				322		
Dividendes*, dont intérêts excédentaires et des parts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				330	1 755	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Entrées en vigueur de la loi n° 44 (44.12.15)	986		Zon. franch. urbaine (44.12.15 et 44.12.16)	987		
Régimes d'investissement innovant (44.12.15 et 44.12.16)	981		Zon. de réhabilitation de la déf. n° 44 (44.12.15)	127		
Données ZFA (44.12.15)	345		Inv. stiss. m. nts outre-m. r	344		
"Déduction exceptionnelle (art 39 de la loi n° 44.12.15)"		655	Créanc. du au r. port. en arrière du déficit	346		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Déficit d'exercice reporté en arrière (Entrées en vigueur de la loi n° 44.12.15)				354	71 379	
Déficits antérieurs reportables *:				356		
Déficits antérieurs reportables *: dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
				372	71 379	

En Euros

SEGECO

um

Désignation de l'entreprise : Société MI-CH SARL

31/12/2015

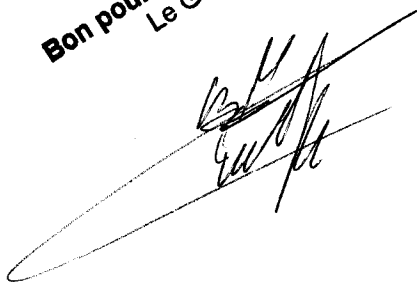
REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

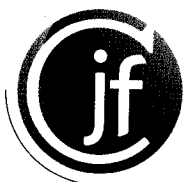
Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Bon pour copie conforme
Le Gérant





CABINET JURIDIQUE ET FISCAL

RECUE

24 AVR. 2017

Société d'Avocats

GREFFE du TRIB
de THONON

Philippe CHAIX
Droit fiscal
phchaix@cjfavocats.com

Olivier CHOUMITZKY
Droit fiscal
et droit des sociétés
ochoumitzky@cjfavocats.com

Rachelle D'ERAMO
rderamo@cjfavocats.com

Jean-Louis SEGUINARD
jlseguinard@cjfavocats.com

Avocats associés

Sandrine JANIN
sjanin@cjfavocats.com

Rémi MARTINET
rmartinet@cjfavocats.com

Yannick PROVENT
yprovent@cjfavocats.com

Avocats

Cédric CHABARDES
cchabardes@cjfavocats.com

Magali ROUX
mroux@cjfavocats.com

Juristes

Siège Social :
20 boulevard du Lycée
74000 ANNECY

Adresse postale :
BP 217
74006 ANNECY CEDEX

Tél. +33 (0)4 50 10 02 80
Fax +33 (0)4 50 10 02 81
e.mail : cjf@cjfavocats.com

Bureau secondaire :
178, rue Saint-Michel
73700 Bourg Saint-Maurice
Tél. +33 (0)4 79 07 73 73

Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée (SELARL)
au capital de 45 008 euros
RCS ANNECY D 421 461 682

TVA intracommunautaire :
FR49 421461682

Barreau d'Annecy - case 17
et Barreau d'Albertville



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES
SOCIETES
10 rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON-LES-BAINS

Annecy, le 21 avril 2017

**OBJET : SARL MI-CH
- Approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2015**

N/Réf. : PC/CCh

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, *aux fins de dépôt*,
concernant la société ci-dessus référencée, les documents suivants :

- une copie certifiée conforme du bilan,
- une copie certifiée conforme de la proposition et décision d'affectation du résultat.

Nous vous laissons le soin de prélever sur notre compte la somme correspondante en règlement des frais engendrés.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce pli,

et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'assurance de nos salutations distinguées.

Philippe CHAIX